

FORWARD



Organe Officiel de la Royale Fédération Travailiste de Football

A.S.B.L. n° id : 419.752.454 :

Créé par feu René VANDENBROECK



Editeur responsable : **M. Betty DENYS**
Rue Félicien Rops 37C bte 5
1070 Bruxelles
Tél & Fax 02/521.23.82

Paraît uniquement sur notre site
le mercredi

52 -ème année

n°05

08/09/2021



La victoire absolument NON
Passer un bon moment OUI

**Attention : disposition covid-19 toujours
d'application, restez prudent.**

Rappel

Pour toute rentrée de licence, la feuille nominative (en Word sur le site) doit être jointe en respectant le format ET par ordre numéro croissant

(Les licences non validées sont automatiquement barrées sur la précédente)

Les photos sur la licence doivent être au format carte identité, identique et à jour

Renouvellement des licences après 5 ans, des nouvelles photos doivent être jointes et pas reprendre les mêmes anciennes

Elles seront refusées ET INUTILE DE RALER

A vous de contrôler ce que vous donnez comme document, s'il manque un document c'est que vous ne l'avez pas transmis.

BUREAU FEDERAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION



**TEL. UNIQUE pour la FTF
DENYS Betty 02.521.23.82
CONTACT MAIL UNIQUE ftfasbl@ftf.be**



Le GSM pour les résultats 0479/527 109 ne répondra pas.

Les mails doivent être faits selon les prescriptions parues au Forward et signé Club, Noms, Prénom, Poste (secrétaire, président, trésorier), n° licence. **Idem pour le courrier écrit.**

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI

MEMBRES PRESENTS : DENYS, HEYLEN, POLLET, COQUELET, GIORGIO, VANDERVEKEN, MOUMNI **EXCUSE** : WALLEZ

-Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB
-INTERFEDERALE : x

- Reçu document inscription arbitre : BEN YOUSSEF Mohammed
- Rapport arbitre EL HAMOUTI match LA LOUVE-DAHAB en div.1 du 05/09/2 (NJ) -**CA** : FORFAIT DAHAB (pas de licences)
- Rapport arbitre MOUMNI Y. match HELLAS-ANATOLIE 95 : **CA** : Forfait HELLAS (arrêt manque de joueur)
- CAD IXELLES accord FA.
- EENDRACHT VIL : signale secrétaire en congé remplacé par VANHEULE Philippe

Mise en ordre du comité suite SMS envoyé : ont répondu

ASCS BELGIUM : nouveau président : DAOUDI Ahmed 293039
BELENENSES : Licence secrétaire et trésorier rentrées pour validation
PICNIC MOL FP : Trésorier en ordre
OS LUSITANOS : Trésorier en ordre
IGDIRS 76 : en ordre
BXL FAMILY : en ordre

COMITE NON EN ORDRE : NON PAS REPONDU A LA DEMANDE SMS

AMICII (T)-ULTRAS BXL (T)-SUCEAVA (T)-

Vu que les clubs non pas réagi aux parutions du journal forward et au SMS, ne se sont pas présentés au bureau fédéral devant le conseil d'administration.

Décision du bureau : les clubs perdent par forfait leur rencontre du 12/09. Sans appel Leur comité doit être en ordre pour pouvoir participer au championnat.

LICENCE VALIDE NON RETIRE

FC DAHAB (encore) donc ils perdent la rencontre du 12/09 par forfait afin d'éviter les déplacements inutiles.

CERTIFICAT DE GUERISON :

FC BELGIUM : NASSIRI KARIM 271103

LICENCE A RENTRER

FC SIMON'S : BENFATMA KACEM 300117 (ne peut pas jouer)

COMMANDES DES CLUBS

Licences (10) : 249 ULTRAS BXL- 101 BELENENSES – 262 ASCS BELGIUM

Carnet d'arbitrage : x

Règle licence de plus de 5 ans

(Cachet rempli) pour ce faire le club doit demander des licences vierge **volet A et B sans numéro** à la commission des licences.

Le club doit introduire cette nouvelle licence comme pour un nouveau joueur (mais accompagné de l'ancienne licence), c'est-à-dire les 2 volets avec **nouvelles photos IDENTIQUES ET RECENTES**, collées et signature, avec les documents de mutuelle et la copie de la CI accompagné de la feuille nominative.

ATTENTION : INTERDIT DE METTRE DES AGRAFES.

Mettre les licences dans une enveloppe afin de les protéger.

Remarque : le nombre de licence doit correspondre au nombre de licence inscrit sur la feuille nominative.

DELEGUE DE CLUB obligatoire visité ET visiteur

Chaque club a l'obligation d'avoir un délégué officiel au terrain, à la disposition de l'arbitre, dans tous les cas de figure, même si vous êtes juste à 11 joueurs, un joueur doit se sacrifier et être délégué.

LICENCES VALIDEES

Tous les membres, **DELEGUES FEDERAUX, ARBITRES, COMITE DE CLUB, DELEGUES DE CLUBS, JOUEURS doivent** faire valider chaque saison sa licence officielle, sans cela il ne peut participer à aucune activité de la fédération, **et ne sera pas couvert par l'assurance.**

ATTENTION : chaque club est responsable de ses licences, dès réception il doit contrôler s'ils sont en ordre, le cachet fédéral de la saison en cours doit y figurer, un numéro de licence valide, à défaut le joueur aligné sera considéré comme non qualifié et **la rencontre jouée sera perdue par forfait.**

CARTE FEDERALE

010921H029	MATEI IONUT ALEXANDRU	ULTRA BXL	VALABLE	01/11/21
110921H030	URIA MALLADA JAVIER	ASTURIANA		11/10/21
110921H031	AOUAD ABDELLAH	FC RIF		11/10/21
110921H032	LASSAKEUR NASR EDDINE	MAGHREB UNITED		27/09/21
110921H033	LUCA MERLIN DE LIMA	CAD-IXELLES		24/11/21

JOUEUR REQUALIFIER

UNITED MOL. KHALIFI KAHALID 03/07/79 pour MAGHREB UTD
FC ORAN ABDALLAH NASSER 11/09/62 pour MAGHREB UTD
FC ORAN BENALI SAID 13/10/67 pour MAGHREB UTD
UNITED MOL. KAOUAM YOUSSEF 28/03/86 pour TUNISIA SPORT

ASSURANCE RAPPEL DE LA PROCEDURE

-Une déclaration d'accident doit être remise au responsable fédérale Claudine POLLET dans les 5 jours qui suivent le sinistre. A celle-ci est jointe **OBLIGATOIREMENT** la licence fédérale du joueur blessé, avec le certificat médical.

-Le joueur sinistré est à nouveau autorisé à reprendre la pratique du football moyennant la remise d'un certificat médical de guérison, ou la remise d'un document écrit de la main du sinistré qui se déclare guéri de son accident. La licence fédérale du joueur est alors restituée au club.

-**Toutes les notes de frais doivent d'abord être payées par le sinistré.** Ensuite il doit faire intervenir son organisme mutuel et demander une quittance pour le solde restant à sa charge et envoyer le tout à l'assurance.

MODIFICATION AU CALENDRIER

CHAQUE CLUB EST REponsable DE SON CALENDRIER

C'EST AU CLUB DE PREVENIR LE RESPONSABLE DE SON TERRAIN DE SES RENCONTRES AINSI QUE DE LA COUPE QUI A PARU

DIV.2 : EENDRACHT VIL : secrétaire temporaire du 16/9 au 02/10/21 :
VANHEULE Philippe 0472.574.947

ATTENTION : le 12/09/21 prévoyez les 20km de Bruxelles



**Dimanche 12 septembre 2021 à 10h00- Handisport à 9h30
LIEU DE DÉPART : Parc du Cinquantenaire**

Consommation à la mi-temps

Les dispositions pour les collations à la mi-temps restent les mêmes pendant la pandémie du Covid, et jusqu'à nouvel ordre.

Chaque club apporte ces propres boissons.

Le club visité offrira la boisson à l'arbitre (petite bouteille fermée) et bien sûr le reste des règles du Covid reste d'application.

SITE INTERNET DE LA FEDERATION



L'adresse du site Internet de la fédération est <https://FTF.be>, la vie de la fédération y est soigneusement mise à jour, une visite de votre part s'impose. Chaque dimanche soir à partir de 20H00 les résultats et classements.

SUSPENSION POUR LA JOURNEE DU 12 SEPTEMBRE

Néant

ON RIGOLE....un peu

Samedi dernier, j'étais à la salle de mariage de Bruxelles pour celui d'un ami quand le bourgmestre a dit : si une personne s'oppose à ce mariage qu'elle se manifeste maintenant ou se taise à jamais. Alors du fond de la salle, une jolie femme enceinte s'est levée et s'est avancée avec un enfant de trois ans. Le marié transpirait, la mariée s'est évanouie, tous les cœurs battaient, arrivée devant le Bourgmestre elle a dit : -Quand on est derrière, on entend pas bien...

Un Corse va sur le continent et voit un bâtiment portant sur sa façade une inscription : « Médecine du travail ». Il s'exclame : -Il leur en aura fallu du temps pour s'apercevoir que le travail rendait malade !



FEUILLES D'ARBITRAGE :

Les clubs sont priés de respecter les inscriptions sur les feuilles d'arbitrage en caractère capitale et cela **LISIBLEMENT** et faire attention aux données qu'ils font paraître (pas lisible = manquement = amende)

**La feuille d'arbitrage doit être déposée le
lundi soir au local de la fédération entre 20h
et 21h obligatoirement
À défaut 75€ d'amende**

Vous pouvez également la déposer chez la secrétaire le dimanche après la rencontre ou le **lundi avant 18h** : DENYS B, rue Félicien Rops 37c bte 5, 1070 Bxl



COMMUNICATION DES RESULTATS

Uniquement par GSM 0479.527.109

Directement après la rencontre et avant 18h00

Attention il ne répondra pas à la demande vocale



COMMISSION DES ARBITRES

Tous les arbitres doivent faire valider leur licence par leur club-

AJOUTE ARBITRES EN ORDRE : BEN YOUSSEF

Rencontres du dimanche		Arbitres	
12/09/21			
Division 1-Senior			
15h15	SEZURENSE	PICNIK MOL FP	. JAMEL (2)
*****	DAHAB BXL	CAD IXELLES	. CA 0-5 FF
*****	AMICII BXL	ULTRAS BRUSSEL	. CA 0-5 5-OFF
13h00	BXL FAMILY CLUB	FC RIF	. FULVO
15h00	ASCS BELGIUM MDM	LA LOUVE	. BEN SALEM
*****	SUCEAVA FC	BEIRA ALTA	. CA 0-5 FF
Division 2-Vet A			
11h15	BELGIUM	BOURAZA MEDINA	. HASSAN
15h00	MATKOPEN MG	CAD IXELLES	. BEN YOUSSEF
13h15	BELENENSES	MEW TEAM CH	. JAMEL (2)
13h00	RENAISSANCE	U.MAROLLES	. SEDIRA
14h00	IGDIR 76	VILA REAL	. ARFAOUI
09h30	KS EENDRACHT	CHARLEMAGNE	. JOUINI
13h00	PROJET FOOT	CROSSING SCH	. MOUMNI-Y
Division 3-Vet B			
15h30	LOS EXTRANOS	HELLAS	. JILALI (2)
13h30	ANATOLIE 95	MAGHREB UNITED	. JILALI (2)
14h00	SIMON,S	AO ASTURIANA	. DEBZA
13h00	MEDINA CITY	NAHDA 96	. TALHAOUI
13h30	ASCS BELGIUM MDM	TEAM VOLTA	. ZIANE
*****	SUCEAVA FC	LA LOUVE	. CA 0-5 FF
14h00	TUNISIA SPORT	OS LUSITANOS	. EL HAMOUTI



Désistement arbitres : Tout arbitre qui ne serait pas en mesure d'assurer sa rencontre pour laquelle il a été désigné, est tenu de le signaler, LE PLUS VITE POSSIBLE, au Président/sélectionneur de la Commission des arbitres.

MOUMNI MOHAMED Tél 0476/781 839





COMMISSION DES ARBITRES

Tous les arbitres doivent faire valider leur licence par leur club-

Rencontres du dimanche		19/09/21 =====		Arbitres
Division 1-Senior -----				
13h00	PICNIK MOL FP	BXL FAMILY CLUB	.	EL HAMOUTI
15h15	CAD IXELLES	SEZURENSE	.	DEBZA
13h00	BEIRA ALTA	ASCS BELGIUM MDM	.	MOUMNI-Y (2)
13h00	ULTRAS BRUSSEL	SUCEAVA FC	.	MELHAOUI
13h45	LA LOUVE	GENKIDAMA	.	ZIANE
13h00	FC RIF	AMICII BXL	.	TAOUFIK
Division 2-Vet A -----				
11h15	CHARLEMAGNE	BELGIUM	.	JAMEL
14h00	VILA REAL	KS EENDRACHT	.	FULVO
12h30	CROSSING SCH	IGDIR 76	.	EL FARRI
15h30	MEW TEAM CH	U.MAROLLES	.	JOUINI
13h15	CAD IXELLES	BELENENSES	.	ERRACHIDI
13h00	PROJET FOOT	RENAISSANCE	.	JILALI
15h00	BOURAZA MEDINA	MATKOPEN MG	.	MOUMNI-Y (2)
Division 3-Vet B -----				
15h00	MAGHREB UNITED	NAHDA 96	.	BEN SALEM
13h30	HELLAS	MEDINA CITY	.	BENYOUSSEF
13h00	OS LUSITANOS	ASCS BELGIUM MDM	.	TALHAOUI
12h30	AO ASTURIANA	SUCEAVA FC	.	ACACIO
12h00	LA LOUVE	SIMON,S	.	SBAI-SIDI
12h00	TEAM VOLTA	TUNISIA SPORT	.	HASSAN



Désistement arbitres : Tout arbitre qui ne serait pas en mesure d'assurer sa rencontre pour laquelle il a été désigné, est tenu de le signaler, LE PLUS VITE POSSIBLE, au Président/sélectionneur de la Commission des arbitres.

MOUMNI MOHAMED Tél 0476/781 839

fairplay 

RESULTATS ET CLASSEMENTS

Résultat non communiqué à 18h00 : MAGHREB United

Modification résultats : D2 CROSSING – BELENENSES (arrêté) manque joueur FF(5-0)

<u>1 FTF-senior</u>								<u>2 FTF-Veteran A</u>											
1ère Journée du 05/09/2021								1ère Journée du 05/09/2021											
LA LOUVE	5	F	DAHAB							CHARLEMAGNE	5	1	IGDIR 76						
CAD IXELLES	2	3	GENKIDAMA							U MAROLLES	8	1	EENDRACHT VIL						
BEIRA ALTA	3	7	BXL FAMILY							VILA REAL	3	3	RENAISSANCE						
RIF	10	2	SUCEAVA							CROSSING SCH	4	0	BELENENSES						
AMICII BXL	6	0	ASCS BELGIUM							NEW TEAM CH	3	7	MATKOPEN						
PIC NIC MOL FP			Bye- 1							CAD IXELLES	0	3	BELGIUM						
ULTRAS BRUSSELS	8	2	SEZURENSES							BOURAZA MED	1	4	PROJET FOOT						

Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1 RIF	3	1	1	0	0	10	2	8	1 U MAROLLES	3	1	1	0	0	8	1	7
2 ULTRAS BRUSSELS	3	1	1	0	0	8	2	6	2 MATKOPEN	3	1	1	0	0	7	3	4
3 AMICII BXL	3	1	1	0	0	6	0	6	3 CHARLEMAGNE	3	1	1	0	0	5	1	4
4 LA LOUVE	3	1	1	0	0	5	0	5	4 CROSSING SCH	3	1	1	0	0	4	0	4
5 BXL FAMILY	3	1	1	0	0	7	3	4	5 PROJET FOOT	3	1	1	0	0	4	1	3
6 GENKIDAMA	3	1	1	0	0	3	2	1	6 BELGIUM	3	1	1	0	0	3	0	3
7 Bye- 1	0	0	0	0	0	0	0	0	7 RENAISSANCE	1	1	0	1	0	3	3	0
8 PIC NIC MOL FP	0	0	0	0	0	0	0	0	8 VILA REAL	1	1	0	1	0	3	3	0
9 CAD IXELLES	0	1	0	0	1	2	3	-1	9 BOURAZA MED	0	1	0	0	1	1	4	-3
10 BEIRA ALTA	0	1	0	0	1	3	7	-4	10 CAD IXELLES	0	1	0	0	1	0	3	-3
11 DAHAB	0	1	0	0	1	0	5	-5	11 NEW TEAM CH	0	1	0	0	1	3	7	-4
12 SEZURENSES	0	1	0	0	1	2	8	-6	12 IGDIR 76	0	1	0	0	1	1	5	-4
13 ASCS BELGIUM	0	1	0	0	1	0	6	-6	13 BELENENSES	0	1	0	0	1	0	4	-4
14 SUCEAVA	0	1	0	0	1	2	10	-8	14 EENDRACHT VIL	0	1	0	0	1	1	8	-7

<u>3 FTF-Veteran B</u>							
1ère Journée du 05/09/2021							
MAGHREB UNT	3	0	LOS EXTRANOS				
HELLAS	F	5	ANATOLIE 95				
OS LUSITANOS	2	2	SIMON S				
AO ASTURIANA	Remis		MEDINA CITY				
NAHDA 96	2	1	ASCS BRUSSELS				
LA LOUVE	2	4	TUNISIA SPORT				
TEAM VOLTA	5	3	SUCEAVA				

Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1 ANATOLIE 95	3	1	1	0	0	5	0	5
2 MAGHREB UNT	3	1	1	0	0	3	0	3
3 TEAM VOLTA	3	1	1	0	0	5	3	2
4 TUNISIA SPORT	3	1	1	0	0	4	2	2
5 NAHDA 96	3	1	1	0	0	2	1	1
6 SIMON S	1	1	0	1	0	2	2	0
7 OS LUSITANOS	1	1	0	1	0	2	2	0
8 AO ASTURIANA	0	0	0	0	0	0	0	0
9 MEDINA CITY	0	0	0	0	0	0	0	0
10 ASCS BRUSSELS	0	1	0	0	1	1	2	-1
11 SUCEAVA	0	1	0	0	1	3	5	-2
12 LA LOUVE	0	1	0	0	1	2	4	-2
13 LOS EXTRANOS	0	1	0	0	1	0	3	-3
14 HELLAS	0	1	0	0	1	0	5	-5